



Société de Tir du Bassin de Longwy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 13 décembre 2024

Procès-Verbal

Sommaire

ACCUEIL	2
RAPPORT MORAL	2
RAPPORT DU NOMBRE DE LICENCIES	2
EVOLUTION DES CATEGORIES D'AGE	3
FORMATION	3
RAPPORT DE L'ECOLE DE TIR	4
RAPPORT ACTIVITE SPORTIVE	4
RAPPORT FINANCIER	4
CANDIDATURE AU COMITE DE DIRECTION :	6
ÉLECTION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION	7
INTERVENTIONS DES INVITES :	7
CLOTURE	7

Accueil

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire le vendredi 13 décembre 2024 à 20h05 et remerciant les commissaires de tirs et bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps au club.

Rapport moral

Le vice-président PETREMENT présente ensuite le rapport moral.

Cette année, nous avons poursuivi les travaux de modernisations du club. Nous avons fait plusieurs essais de modification des dispositifs de maintien des cartons au 10 mètres loisir. Passage du registre papier au registre numérique. Mise en place d'un carnet de tir pour le suivi des nouveaux tireurs sur la première année.

Le club a procédé à la modification de l'éclairage du stand 10 mètres plomb. Un nouveau tableau électrique déporté a été installé, mais nous rencontrons toujours de nouveaux problèmes liés à l'humidité, qui cette année a été encore plus prégnante.

La recherche de nouveaux financements n'a pas été concluante cette année. De plus, nous ne rentrons pas dans le cadrage des subventions allouées par l'Agence Nationale du Sport cette année.

Nous avons toujours notre équipe de mainteneurs qui œuvre de façon très régulière pour maintenir et améliorer les installations.

Nous avons encore optimisé le suivi informatique avec la mise en place d'une caisse SumUp qui permet de faciliter la tâche des commissaires de tir et aussi d'assurer un suivi des stocks et relancer les commandes avant rupture de stock.

Depuis septembre, le club a mis en place la vente des plombs pour les tirs d'initiation avec la vente de boîtes de 50 plombs. Nous avons été contraints de stopper la gratuité des cartons C50 qui ont encore augmenté cette année.

Les projets sont encore nombreux, mais ils ne devront pas mettre en péril l'équilibre budgétaire du club. Ils porteront sur les axes suivants :

- Poursuivre les travaux en vue de réaliser d'économies sur le poste énergies ;
- Améliorer le cadre et les conditions de tir (le pas de tir 25 mètres, en particulier) ;
- Améliorer la sécurité et l'hygiène, par la poursuite de la rénovation de l'installation électrique ;

Bien que vous souhaitions offrir plus de possibilités de nouvelles disciplines de tir aux licenciés, cette dernière a été mise en standby eu égard au coût.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Rapport du nombre de licenciés

Le 09 décembre, le club compte 156 licenciés (25 femmes et 131 hommes), contre 141 en 2023 et 157 pour la saison 2022.

Le taux de féminisation a encore augmenté cette année et 16%.



Le nombre de licenciés est relativement stable avec une légère augmentation. Le nombre d'enfants et jeunes remonte légèrement, grâce à Emie GUIDARINI qui les encadre. Nous ne sommes cependant pas en mesure d'en accueillir d'autres car nous ne disposons pas d'assez d'encadrant. Nous accueillons de nouveaux licenciés tout au long de l'année, le nombre va encore évoluer.

Evolution des catégories d'âge



1254141 - STE DE TIR DU BASSIN DE LONGWY

Légende : C = création H = renouvellement

EVOLUTION DES CATEGORIES D'AGE

* Total des licenciés ayant payé leur licence au sein de l'association

	2021/2022			2022/2023			2023/2024			2024/2025		
	C	R	Total	C	R	Total	C	R	Total	C	R	Total
Femmes	Benjamin Fille	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cadet Fille	1	3	4	2	2	4	1	4	5	0	5
	Dame 1	1	7	8	3	3	6	3	5	8	4	7
	Dame 2	2	8	10	1	3	4	3	6	9	1	5
	Dame 3	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
	Junior Fille	1	1	2	0	1	1	0	2	2	0	2
	Minime Fille	1	0	1	3	0	3	1	1	2	0	0
	Poussin Fille	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	8	21	29	9	10	19	8	19	27	5	20
Hommes	Benjamin Garçon	1	0	1	0	1	1	1	0	1	0	0
	Cadet Garçon	1	4	5	1	3	4	1	1	2	1	2
	Junior Garçon	0	4	4	0	1	1	1	1	2	0	0
	Minime Garçon	1	2	3	1	0	1	1	0	1	0	1
	Poussin garçon	2	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0
	Senior 1	20	24	44	16	29	45	14	36	50	7	36
	Senior 2	8	46	54	4	48	52	2	50	52	6	45
	Senior 3	2	31	33	3	31	34	2	28	30	4	29
TOTAL	35	113	148	25	113	138	22	116	138	18	113	131
TOTAL*	43	134	177	34	123	157	30	135	165	23	133	156

ITAC - Édité le 09/12/2024

1

Formation

Cette années 3 personnes ont été formées au certificat de compétence : Capacité à Accueillir et Conseiller (CAC) et 2 personnes ont obtenu leur Brevet Fédéral d'Animateur (BFI).

Ce qui fait 8 formateurs fédéraux.

Nous déployons également le dispositif cibles couleurs de FFTIR avec l'extension aux adultes avec l'objectif de faire passer la cible blanche à tous les nouveaux licenciés. Ceci permet de valider les connaissances théoriques et le niveau de tir.

Total des cibles couleurs du club :

- 18 cible blanche
- 12 cible jaune
- 7 cible orange
- 4 cible verte

Rapport de l'école de tir

Malheureusement, nous n'avons pas pu relancer l'école de tir, car nous n'avons pas franchi le seuil minimal de 5 jeunes de moins de 14 ans. Nous avons 3 minimes.

Cependant, nous poursuivons l'encadrement des cadets et juniors (14-18 ans) à raison d'une séance par semaine le samedi matin, mais ceci n'entre pas dans le cadre de l'école de tir d'un point de vue de la fédération française de tir.

Rapport activité sportive

Nous avons 8 jeunes et 7 adultes réguliers, qui participent aux rencontres amicales et compétitions. Le club est connu et reconnu lors de nos participations.

Championnat officiel 2023-2024 :

- Championnat départemental 2024 à Toul et Laxou.
- Championnat de Lorraine 2023 à Volmerange.
- Championnats de France : 1 sélection
- Participation au J.O. en qualité d'arbitre de Jean-Marc Blaising.

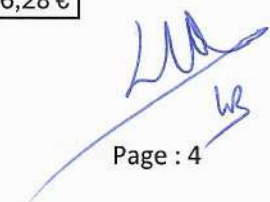
Rencontres amicales :

Participation à 7 challenges pour 42 médailles et 3 coupes.

Rapport financier

BILAN FINANCIER 2023-2024

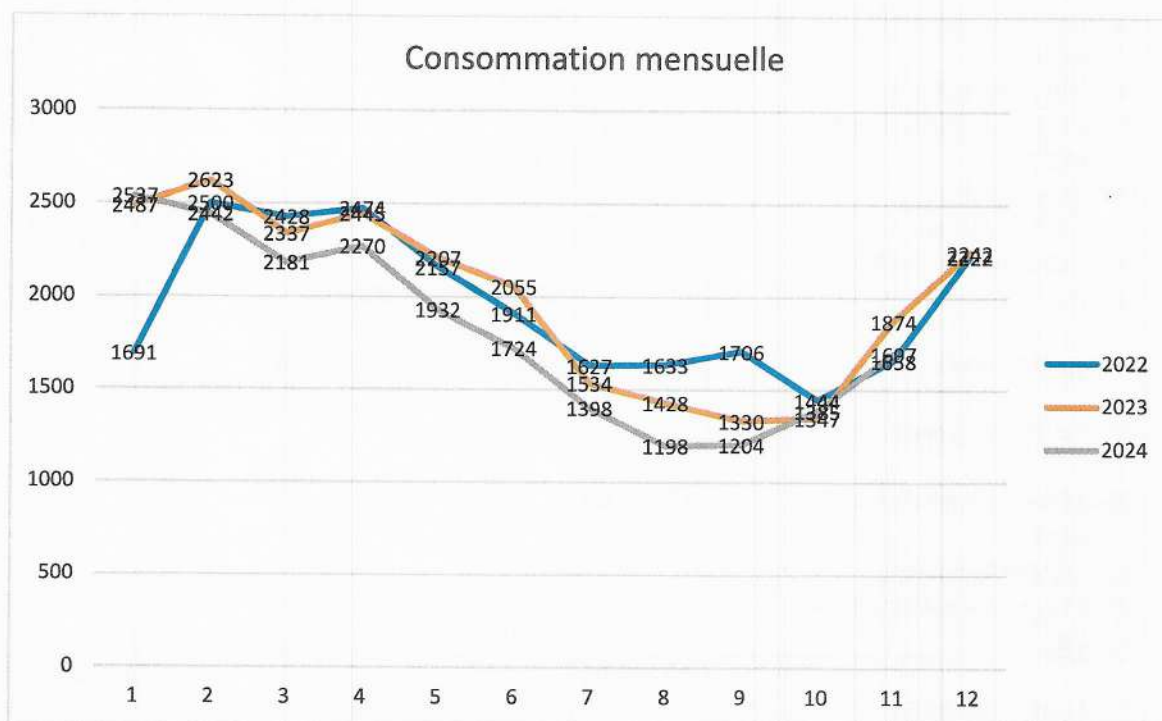
Dépenses	Montant	Recette	Montant
Licences	13 265,00 €	Licences	25 259,02 €
Engagement	1 629,00 €	Pdts divers	4 304,19 €
Déplacement	1 099,05 €	MAT TIR	852,20 €
Bureau	1 212,05 €	Pdts financiers	695,69 €
Entretien tir	10 268,70 €	Subvention	3 400,00 €
EDF-Tel- Poste-Internet	7 791,55 €	Don	0,00 €
Divers réception	1 060,93 €	Blason, Ecusson, divers	0,00 €
TOTAL	36 326,28 €	TOTAL	34 511,10 €
-		Déficit	1 815,18 €
Equilibre	36 326,28 €	Equilibre	36 326,28 €



Les subventions :

- Ville de Longwy : 2700 €
- CODEP : 700 €

Le suivi de la consommation électrique se fait tous les mois. Nous pouvons mesurer que les investissements portent leurs fruits. Entre 2023 et une projection 2024 on peut estimer la diminution de la consommation de 7% (alors que le coût du Kw/h a été multiplié par 1,4). Ceci n'est pas encore suffisant pour amortir les hausses du coût du Kw/h.



Bilan prévisionnel :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achats		70-Ventes	
Achats d'études et de prestation de services			5 595,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	5 000,00 €	Marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 000,00 €	Prestation de services	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture administratives	700,00 €	74-Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Subvention CNDS	
61-Services extérieurs		Etat	
Sous-traitance générale		Région	
Locations mobilières et immobilières	500,00 €	Département	700,00 €
		Intercommunalité	

Entretien et réparation	5 000,00	Autres établissement public	
Assurance	€	Communes	3 000,00
Documentation	550,00 €	LONGWY	€
Divers		Organisme sociaux	
62-Autres services extérieurs		75-Autres produit de gestion courante	26 400,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Cotisations, dons	
Publicité, publications		Autres	
Déplacements, missions et réceptions	2 000,00 €	76-Produits financiers	655,00 €
Frais postaux et de télécommunication	1 200,00 €	77-Produits exceptionnels	
Services bancaires, autres	60,00 €		
Divers		78-RAP	
63-Impôt et taxes			
64-Charges de personnel			
65-Autres charges de gestion courante	13 840,00 €		
66-Charges financière			
67-Charges exceptionnelles			
68-DAP			
TOTAL DES CHARGES	36 350,00 €	TOTAL DES PRODUITS	36 350,00 €

Avec l'augmentation des charges fixes liées aux énergies et des cotisations CODEP, Ligue et Fédération, le club a décidé une augmentation modérée du montant des cotisations de l'ordre de 10€ applicable lors de la prochaine saison.

Le rapport financier et comptable est soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui l'approuve à l'unanimité.

Candidature au comité de direction :

Le secrétaire général indique avoir reçu la démission de M Geoffrey STAGNI du comité de direction ainsi que les candidatures suivantes :

- M CAUDRON Donovan
- M LEBEDEL Nathanaël
- Mme BOUCHEMLA Zina

Le président prend acte de la démission de M STAGNI.

Le secrétaire général soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les candidatures :

M CAUDON Donovan :

La candidature de M Donovan CAUDRON est approuvée à l'unanimité de voix exprimés.

M LEBEDEL Nathanaël :

La candidature de M Nathanaël LEBEDEL est approuvée à l'unanimité de voix exprimés.

Mme BOUCHEMLA Zina :

La candidature de Mme Zina BOUCHEMLA est approuvée à l'unanimité de voix exprimés.

Élection du président de l'association

Le secrétaire général indique que l'article 6, paragraphe 9 prescrit les diligences suivantes :

« Dès l'élection pour le renouvellement partiel ou total du Comité directeur, l'Assemblée générale élit le (la) Président(e) de la Société. »

Vu ce qui précède, le secrétaire invite les 10 membres du Comité de Direction à manifester leur candidature au poste de président de l'association.

Seul M Laurent BINDA se propose. L'élection est aura lieu au suffrage de l'assemblée générale à bulletin secret. Les membres ayant reçu des procurations voteront autant de fois que de procurations reçues.

Election : BINDA Laurent 59 voix
Vote blanc ou nuls : 2

Le président Laurent BINDA est renouvelé dans ses fonctions et devra former un nouveau bureau dans le délai statutaire.

Interventions des invités :


Les représentants du CODEP54 et de la ligue Lorraine remercie le club pour leur invitation et encourage le STBL à faire des demandes de subvention sur lesquelles ils apporteront un regard bienveillant.

Clôture

Le président invite les membres à poser des questions. L'assemblée restant muette, il clôt l'assemblée générale à 21H20 et invite les personnes présente à un pot de l'amitié.




Le Secrétaire général
Laurent WEBER-DÜDING


Le Président
Laurent BINDA